

AVIS ÉMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 11 mars 2021

AVIS 2	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« Les personnels Jeunesse et Sport ont été intégrés au premier janvier 2021 à notre Ministère. Nous ne pouvons que déplorer la manière dont se passe cette intégration, à marche forcée et avec peu de dialogue sur les conditions de travail de ces agents transférés, notamment au niveau de la région AURA.</i></p> <p><i>Aussi, l'UNSA Education demande que la présentation du bilan social 2020 et 2021 relatif à ces personnels pour l'Académie de Lyon soit réalisée en séance CHSCT.</i></p> <p><i>En outre, nous souhaiterions que notre CHSCT puisse, dans des modalités restant à convenir, procéder à une enquête auprès de ces personnels pour connaître leurs ressentis et éventuelles difficultés sur ce transfert, ainsi que sur les améliorations des conditions de travail que ces agents pourraient suggérer afin que le Rectorat puisse en étudier la faisabilité. »</i></p> <p><i>Vote : 2 voix « pour », aucune voix « contre », 5 abstentions</i></p>	<p>Conformément au protocole national adopté par tous les membres du CTMENJS, à l'exception des représentants de FO, la Région académique AURA a mis en place un comité de suivi territorial JES qui s'est réuni le 10 mars 2021 et le 8 avril 2021. Ce comité de suivi est composé des représentants des personnels des 3 académies. Il se réunira également le 3 juin prochain avant la fin de l'année scolaire.</p> <p>Avant même l'adoption de ce protocole national, la Région académique avait pris l'initiative d'un GT avec les organisations syndicales, dont la première réunion s'est tenue le 21 janvier 2021.</p> <p>Par ailleurs, le SGRA a réuni le 27 janvier 2021, l'ensemble des personnels Jeunesse et Sports, afin d'aborder les questions relatives aux personnels de la DRAJES. Suite à ce webinaire, une réunion a été organisée pour ces mêmes personnels et a permis de traiter notamment les questions matérielles et organisationnelles.</p> <p>L'intégration de ces nouveaux collègues a été abordée lors du CHSCTA du 12 janvier 2021 à l'initiative de l'administration. La directrice des ressources humaines a longuement expliqué lors de cette réunion les démarches en cours (cf. PV publié depuis). Elle a d'ailleurs proposé de revenir sur ce sujet lors d'une réunion suivante en cours d'année.</p> <p>La conseillère de prévention de l'académie et l'assistant de prévention du rectorat se sont rendus plusieurs fois sur le site de la DRAJES afin d'aborder les questions liées à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail (premier rendez-vous le 15 janvier).</p> <p>Des liens se créent entre les différents interlocuteurs des services (DPATSS, DAMG, DSI etc.) et des aspects techniques vont peu à peu faciliter l'intégration des nouveaux collègues (transferts de marchés, achat d'un serveur permettant de relier les personnels à l'intranet du rectorat...). Un tableau de bord de tous ces aspects matériels permet de suivre cette évolution.</p> <p>Les personnels de Jeunesse et Sports ayant intégré le MENJS le 1^{er} janvier 2021, les éléments les concernant feront partie du bilan social de l'année 2021 dans notre académie.</p>